

**Champ(s) de formation Biologie, Agro-Sciences,  
Environnement**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Biologie, Agro-Sciences, Environnement. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02026625

**HAL Id: hceres-02026625**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026625>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Biologie, agro-sciences, environnement  
(BASE)

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Catherine Béal, présidente

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation du champ

Le champ de formations *Biologie, agro-sciences, environnement* (BASE) est l'un des cinq champs proposés par l'Université de Reims, Champagne-Ardenne (URCA). Il est composé de neuf formations de niveau licence (1), licence professionnelle (4) et master (4). Son périmètre scientifique recouvre les Sciences de la Vie et de la Terre et plus spécifiquement les disciplines relevant du domaine des agro-ressources, de leur transformation industrielle et de leur valorisation.

Il s'appuie sur l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences exactes et naturelles (SEN) qui regroupe six départements de formations disciplinaires dont deux alimentent les formations du champ BASE : le département de Biologie-Biochimie et le département de Sciences de la Terre. Les enseignements sont dispensés au sein de l'UFR SEN (campus Moulin de la Housse à Reims), de l'IUT Reims-Châlons-Charleville (RCC, à Reims), et dans les UFR Pharmacie, Médecine et Odontologie pour quelques enseignements. L'offre de formation du champ BASE est alimentée par le portail "Sciences naturelles" qui ouvre à toutes les formations de Biologie et Sciences du Vivant du champ.

La licence générale du champ BASE s'intitule Sciences de la Vie et de la Terre (SVT, UFR SEN) et comprend cinq parcours, auxquels s'ajoute un parcours Sciences exactes et naturelles, non discuté dans ce rapport. L'offre des quatre licences professionnelles est centrée sur les agro-ressources et l'environnement : Agro-Ressources et Environnement (ARE, 3 filières, UFR SEN) ; Commercialisation à l'International des Produits Agro-Ressources (CIPAR, 2 filières, UFR SEN) ; Transformation et Valorisation des Agro-Ressources (TVA, UFR SEN) ; Gestion et Traitement des Pollutions et des Déchets (GESTRAPOL, IUT RCC). Les trois premières LP sont associées pour former une l'entité *LP AGRO*. L'offre master est constituée de quatre mentions : Biologie Chimie Santé (BCS, UFR SEN, UFR Pharmacie, UFR Médecine, UFR Odontologie, 2 spécialités) ; Génie des Environnements Naturels et Industriels (GENI, UFR SEN, 3 spécialités) ; Production et Valorisation des Agro-Ressources (PVAR, UFR SEN, 2 spécialités) ; et Sciences de la Vigne et du Vin (SVV, UFR SEN, 2 spécialités dont une ne sera pas reconduite et n'est pas évaluée ici). Les masters sont essentiellement à finalité professionnelle mais chaque mention (excepté la mention Sciences de la vigne et du vin) propose une spécialité ou un parcours permettant une poursuite d'études en doctorat.

Six des neuf formations du champ sont labellisées par le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources (IAR) : LP ARE, LP CIPAR, LP TVA, master GENI, master PVAR et master SVV. La LP GESTRAPOL devrait être labellisée prochainement.

### Synthèse de l'évaluation des formations du champ

#### Objectifs des formations

Les objectifs des formations incluses dans le champ BASE sont déclinés classiquement, avec une volonté d'orientation professionnelle bien affichée. La licence a pour principal objectif une poursuite d'études (essentiellement en master), les licences professionnelles ont pour objectif l'insertion professionnelle directe à l'obtention du diplôme, les masters visent majoritairement une insertion professionnelle directe des diplômés mais une poursuite d'étude en doctorat est possible dans certains parcours ou spécialités (notamment à l'issue du master BCS).

La spécialisation des étudiants est progressive, notamment en licence générale avec un tronc commun en première et deuxième année (L1 et L2) complétés par des enseignements à choix pour l'orientation vers la troisième année (L3), puis une différenciation des enseignements en L3 pour conduire au choix du master. L'orientation en licence professionnelle (LP) reste toutefois marginale. La structure du master SVV interroge en raison d'une certaine déconnexion entre le M1 (scientifique et technique) et le M2 (à orientation économique).

Le contenu et la structuration des enseignements répondent globalement aux objectifs des formations, tant au niveau des disciplines qu'à celui des compétences transversales. Néanmoins, les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des diplômés, comme en licence générale où les enseignements en biologie moléculaire manquent, ainsi qu'en M2 du master SVV qui ne propose pas d'enseignement ou de remise à niveau sur la viticulture. Malgré un affichage de compétences en qualité dans les masters GENI (spécialité SQHE) et BCS (spécialités BSQ et BSQ-R, parcours MQR de la spécialité CSNM), les enseignements en lien avec la qualité restent trop limités. En LP en revanche, les compétences sont clairement établies, fortement professionnalisantes et en cohérence avec les objectifs professionnels de chacune. Le dispositif LP AGRO couvre de façon originale toute la chaîne d'exploitation des agro-ressources, incluant leur production (agriculture, foresterie et environnement, LP ARE), leur transformation et leur valorisation (LP TVA) et leur commercialisation (vins, spiritueux ou bois et dérivés, LP CIPAR).

### Organisation des formations

Les formations sont dispensées principalement en présentiel, avec une part significative accordée aux activités professionnalisantes (travaux pratiques, projets, stages).

La licence SVT apporte une formation progressive permettant d'orienter les étudiants vers cinq parcours en L3, qui les préparent aux quatre masters. L'orientation vers les LP est en revanche peu abordée dans le dossier, malgré une baisse des effectifs observée entre L1 et L2, sans toutefois que cela résulte d'un flux vers les LP de l'établissement. On regrettera que ce point ne soit pas discuté dans les dossiers.

Les licences professionnelles sont ouvertes en formation initiale et continue et les trois LP AGRO sont également ouvertes à l'alternance (apprentissage et/ou contrats de professionnalisation) en parallèle avec un cursus sous statut étudiant. Les trois LP AGRO sont très bien articulées, avec des enseignements professionnalisants (300 h dont 120 h de projet tutoré), des enseignements de tronc commun mutualisés (260 h) et des enseignements spécifiques à chaque LP (100 h). La LP GESTRAPOL fonctionne de façon plus indépendante, toutefois une mutualisation de certains enseignements (notamment professionnalisant) pourrait être envisagée avec les LP AGRO. L'organisation des LP AGRO, associant les étudiants en alternance sur une durée de 18 mois et les étudiants en formation classique sur une durée de 12 mois paraît complexe et gagnerait à être aménagée.

Au niveau des masters, il existe une mutualisation de certaines unités d'enseignement (UE) en première année (M1) des masters SVV, PVAR, GENI. Le master BCS est plus individualisé, avec au sein même de la mention trop peu d'enseignements mutualisés entre les spécialités et un fonctionnement trop tubulaire. Les masters proposent globalement un nombre d'UE optionnelles ou à choix trop important au regard du nombre d'inscrits.

### Positionnement dans l'environnement

Le champ BASE a non seulement toute sa place au sein de l'URCA et de la région Champagne-Ardenne, mais il est même structurant et stratégique et apporte de la visibilité à l'URCA, du fait de la labellisation de sept des neuf formations du champ par le pôle de compétitivité IAR. Le redécoupage des régions ne devrait pas modifier la qualité de ce positionnement, sauf peut être pour le parcours Forêt et Environnement de la LP ARE qui gagnera à discuter avec les formations nancéennes. On note un bon ancrage des formations dans leur environnement socio-économique (industrie, monde agricole), excepté pour la licence générale ce qui s'explique par sa finalité peu professionnalisante.

L'ensemble des formations est bien positionné dans le champ BASE, avec toutefois une interrogation sur le master SVV dont la deuxième année (M2) pourrait éventuellement appartenir au champ Droit Economie Gestion (DEG) du fait de son orientation gestion/marketing/réglementation. L'URCA est bien investie auprès des LP qui bénéficient d'un réel partenariat entre l'université, les établissements publics de l'enseignement technique agricole et des partenaires industriels et institutionnels de ce secteur.

### Equipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques sont généralement importantes en nombre d'enseignants-chercheurs. Pour les LP, un bon équilibre est assuré entre les intervenants universitaires et ceux des établissements partenaires et professionnels. En licence, l'absence d'intervenants professionnels ne facilite pas la professionnalisation des étudiants ni leur orientation éventuelle en LP. En master GENI, l'implication des professionnels est avérée, alors que ce n'est pas suffisamment le cas pour les masters BCS et PVAR.

Les équipes pédagogiques sont impliquées dans la gestion des formations, avec des disparités cependant selon les mentions.

### Effectifs, insertion, poursuite d'études

Le champ BASE comporte environ 1200 étudiants, dont 65% sont inscrits en licence générale, environ 10% en LP et 25% en master. L'effectif en licence est de 400 étudiants en première année mais décroît très fortement en 2<sup>ème</sup> année (160) pour remonter en 3<sup>ème</sup> année (240). Les LP accueillent chacune environ 16 à 20 étudiants par an, avec une baisse des effectifs pour la LP GESTRAPOL. En master, les effectifs varient selon les mentions.

A l'issue des formations, les taux de réussite sont disparates : ils sont bons en LP et en masters GENI, SVV et PVAR, corrects mais en baisse en licence générale (L2 et L3), moins bons en L1 et en master BCS (la spécialité CSNM). Le devenir des diplômés diffère aussi selon les formations. L'insertion professionnelle directe est bonne à l'issue des LP, excepté pour la LP GESTRAPOL qui démontre un taux de poursuite d'études élevé. Après les masters GENI et SVV, les taux d'insertion professionnelle sont bons mais à un niveau d'emploi pas toujours adéquat, alors qu'ils sont plus faibles en sortie des master BCS et PVAR. Les taux de poursuite en doctorat sont globalement peu importants pour les diplômés de master.

### Place de la recherche

Les formations du champ BASE (licence, LP et masters) s'appuient sur un environnement recherche structuré autour de quatre pôles regroupant 21 unités de recherche (le pôle Agro-Sciences, Sciences de l'Univers et Environnement, le pôle Sciences de la Vie, Santé, le pôle Physique, Chimie, Sciences pour l'Ingénieur et le pôle Mathématiques, STIC), de deux structures fédératives de recherche (SFR Condorcet et SFR Cap Santé) et bénéficient de six plateformes techniques. Certaines unités de recherche sont même impliquées dans plusieurs formations. Les mentions de master sont rattachées à l'école doctorale (ED 547) Sciences, Technologies, Santé de l'URCA.

La recherche est présente dans les enseignements à tous les niveaux de diplôme, y compris en LP : travaux pratiques en laboratoires, unité d'enseignement d'initiation à la recherche en licence générale, stages de recherche. La place de la recherche est plus marquée pour les spécialités et parcours « recherche » des masters BCS, GENI et PVAR. En revanche, elle est quasiment absente en M2 du master SVV.

### Place de la professionnalisation

La professionnalisation occupe une place importante dans les formations du champ BASE, puisque les quatre LP et les quatre masters sont à orientation professionnelle. La professionnalisation est particulièrement bien structurée pour les LP, grâce à l'existence de partenariats avec d'autres établissements donnant accès à des moyens humains et des plateaux techniques et grâce à l'implication de professionnels dans les formations. Dans le cas de la licence générale et du master BCS, les liens avec les entreprises et les milieux professionnels ne sont pas toujours assez développés, alors qu'ils existent dans le cas des masters GENI et, à un moindre degré PVAR.

Certaines formations donnent accès à des certifications techniques (master GENI, LP ARE). Ce n'est pas le cas du master SVV qui propose en revanche, la possibilité d'acquérir une certification en langue anglaise.

### Place des projets et stages

La place des projets et stages est globalement importante dans la plupart des formations du champ BASE. Les étudiants inscrits en licence générale et professionnelles réalisent tous un projet tuteuré, et une formation par projet est proposée en masters PVAR, GENI et BCS mais pas en master SVV.

Un stage de 4, 6 ou 10 semaines est proposé en M1 des quatre masters du champ BASE, qui comportent également un stage de 4 à 6 mois en M2 en laboratoire ou en entreprise selon les mentions. La politique des stages, particulièrement leurs durées, est assez variable entre les masters du champ. Un stage optionnel est possible en licence générale, mais cette opportunité est très peu pratiquée du fait de lourdeurs administratives qu'il conviendrait de corriger. Enfin, les quatre LP incluent un stage de 4 à 5 mois dans leur programme de formation.

Malgré l'existence du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) au sein de l'université, il semble que son soutien soit peu sollicité par les étudiants et les équipes pédagogiques, ou peu efficace, quand certaines formations peinent à trouver un nombre suffisant de stages ou démontrent des difficultés d'insertion pour leurs diplômés.

### Place de l'international

L'internationalisation est assez peu développée : l'accueil d'étudiants étrangers (14 étudiants en 4 ans) et le départ d'étudiants français à l'étranger (12 en mobilité d'études ; 32 en mobilité de stage en 4 ans) sont effectifs bien que peu pratiqués. Toutefois, la LP CIPAR, qui propose une mobilité obligatoire ou facultative dans deux de ses filières, illustre l'intérêt et la possibilité de développer cette ouverture internationale. Tous les masters ont mis en place des liens avec l'international, mais qui touchent que peu d'étudiants chaque année. Un projet de master Erasmus Mundus est néanmoins en cours de montage.

L'apprentissage de l'anglais est proposé dans toutes les formations, avec des volumes horaires variés, en particulier trop faibles dans les LP TVA et ARE. Les liens avec la Maison des Langues de l'université semblent peu développés, ou peu décrits dans les dossiers, ce qui est regrettable car permettrait de faciliter les échanges d'étudiants.

### Recrutement, passerelles, aide à la réussite

Le recrutement en licence est soumis à dérogation afin de limiter le nombre d'inscrits à la capacité d'accueil de l'université, nombre important lié à l'accueil d'étudiants issus de la PACES. Cependant, compte-tenu de la baisse des effectifs à l'issue de la L1, les modalités d'information des étudiants pourraient être travaillées en amont afin d'intégrer une population plus motivée et apte à réussir. La professionnalisation en cours de formation pourrait également être accrue afin de faciliter leur orientation ou réorientation. Les dispositifs d'aide à la réussite, bien qu'intéressants, semblent peu pratiqués ou peu efficaces. Ils mériteraient d'être revus ou complétés, afin d'accroître les taux de réussite.

En LP, le recrutement se fait principalement à partir de diplômés de BTS ou DUT, avec des effectifs limités à 16 et une remise à niveau personnalisée. Une information plus volontariste à destination de la licence générale permettrait de diversifier les publics et d'élargir le champ de l'insertion professionnelle.

En première année de master, les titulaires d'une licence sont admis de droit. En M2, les étudiants ayant validé leur M1 avec mention sont admis en M2, et une sélection est opérée pour les autres et ceux provenant d'autres universités. Cette sélection se traduit par le départ d'un nombre important d'étudiants de M1, sans que l'on sache ce qu'ils deviennent, et l'accueil d'un nombre significatif d'étudiants de l'extérieur. Si cette situation traduit une attractivité des mentions, elle pourrait justifier la mise en place d'une aide à la réussite pour favoriser le passage de M1 en M2. Plus globalement, les règles de passage de M1 en M2 devraient être éclaircies. De façon plus spécifique, on note que des passerelles sont signalées entre les spécialités BSQ et CSNM, mais du fait de la disjonction entre ces deux formations, elles posent question.

### Modalités d'enseignement et numérique

Les enseignements sont dispensés en présentiel. Les étudiants étant inscrits en formation initiale ou continue en alternance pour toutes les mentions, et plus ponctuellement en apprentissage pour les trois LP Agro. La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) est également possible.

La part des travaux pratiques est globalement importante dans les formations, pouvant atteindre jusqu'à 70% du volume horaire, bénéficiant de l'appui des établissements partenaires et des plateformes techniques. En revanche, la place du numérique reste encore limitée dans l'ensemble des formations. L'établissement pourrait envisager de mettre à la disposition des équipes pédagogiques des moyens techniques et humains afin de les aider à développer des pédagogies innovantes.

### Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiants est réalisée par une combinaison de contrôles continus et de contrôles terminaux avec des modalités variées, l'évaluation des projets et des stages s'effectue au travers de rapports et d'exposés, l'ensemble de ces évaluations conduisant classiquement à l'obtention de crédits capitalisables. Une compensation est possible au sein des semestres ou de l'année, avec une procédure particulièrement favorable aux étudiants. Le nombre de crédits affectés aux UE, les modalités d'attribution des crédits et les règles de compensation sont disparates dans les formations du champ, ce qui mériterait d'être harmonisé dans l'avenir, en lien avec la mise en place d'une démarche par compétences. Le supplément au diplôme est présent pour chaque mention.

### Suivi de l'acquisition des compétences

Bien que les référentiels des compétences (fiches du Répertoire National des Compétences professionnelles, RNCP) soient présents pour toutes les formations (sauf la LP TVA), le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas formalisé pour les mentions du champ BASE. Pour les alternants et les apprentis, les dossiers ne mentionnent pas non plus l'existence d'un livret de suivi. Ce suivi étant cependant réalisé dans certaines mentions, il serait utile de mettre en place un portefeuille de compétences transversales pour l'ensemble des étudiants. L'URCA pourrait envisager de mettre en place une démarche commune afin d'aider les équipes pédagogiques à mettre en regard les activités de formation avec les compétences visées et à évaluer l'acquisition de ces compétences.

### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire du Suivi de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE), après 6 et 30 mois. Mais les taux de réponse sont faibles, ce qui ne permet pas une exploitation représentative des informations. Ce suivi est complété par les formations (LP et masters GENI et BCS), avec parfois l'appui d'associations d'anciens étudiants (master GENI, LP TVA), ce qui leur permet d'intégrer ces données dans le pilotage des formations. Il est toutefois regrettable que les informations collectées ne permettent généralement pas de savoir si les emplois occupés correspondent bien aux niveaux et aux spécialités de ces formations.

### Conseil de perfectionnement

Toutes les formations ont mis en place un conseil de perfectionnement incluant tous les acteurs (enseignants, étudiants délégués, professionnels et/ou représentants des collectivités). Les fréquences de réunions sont variables. Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants est opérée dans les mentions de master GENI et SVV, mais pas ou de façon moins approfondie dans les autres formations. L'autoévaluation a été conduite de façon rigoureuse par les formations, excepté la licence SVT et le master SVV, où la démarche est insuffisamment prise en compte dans le processus d'amélioration continue. Elle a conduit à identifier des lignes de forces et de faiblesses et à proposer des pistes d'amélioration. Ces démarches d'évaluation pourraient être généralisées, sous l'impulsion de l'URCA qui a un rôle à jouer dans la sensibilisation des équipes pédagogiques à ces outils indispensables à toute démarche de progrès.



## Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ BASE propose une offre de formation cohérente et stratégique pour l'université de Reims-Champagne-Ardenne. Il démontre un bon ancrage régional et un bon adossement à la recherche et tire profit des liens existants avec le pôle de compétitivité IAR et les partenaires locaux (lycées professionnels, partenaires industriels). Il joue un rôle majeur dans l'accès des jeunes de la région aux formations d'enseignement supérieur dans les domaines relatifs aux agro-activités et devrait pouvoir maintenir ses spécificités dans la nouvelle configuration régionale.

La professionnalisation est un point fort du champ BASE. La part des projets et stages est remarquable dans presque toutes les formations, et ce malgré la part pas toujours suffisante d'intervenants professionnels. Cette professionnalisation est accrue par la mise en œuvre de nombreux travaux pratiques, à tous les niveaux de formation.

### Recommandations :

Si la cohérence du champ BASE ainsi que l'orientation professionnalisante de ses formations sont incontestables, il reste des points d'amélioration à envisager. Ainsi, cette cohérence pourrait être renforcée par le développement de passerelles entre la licence générale et les licences professionnelles, la mise en place d'une information efficiente à destination des étudiants, et par une réflexion sur le positionnement du master SVV dont le M2 est singulièrement orienté vers le champ DEG.

Le pilotage des formations est correctement réalisé, mais avec quelques disparités. Plus généralement, le champ BASE pourra veiller à une identification des bonnes pratiques existantes et à une amélioration de la qualité des indicateurs (en incluant une évaluation par les étudiants et en améliorant le suivi des diplômés) en vue de leur généralisation à toutes les formations. Dans cette démarche, l'appui de l'URCA pourra être intelligemment sollicité afin de renforcer la démarche qualité à tous les niveaux, et de permettre aux responsables pédagogiques de s'approprier ces processus et de mieux piloter les formations grâce à des indicateurs fiables partagés par tous.

Une démarche « compétences » complète devra être mise en place dans toutes les formations, en partant de la définition de celles-ci, et en développant les moyens de leur évaluation. Elle pourra accompagner une réflexion sur les conditions d'évaluation des étudiants, dans un objectif de meilleure intégration.

Au niveau pédagogie, il conviendra de développer les usages du numérique dans les formations et d'encourager les initiatives d'évolution des pratiques pédagogiques. Les modalités d'aide à la réussite, déjà existantes, pourront être mieux intégrées, notamment au niveau licence. Une réflexion sur la structuration des mentions pourra être conduite afin de recentrer les forces vers les contenus pédagogiques les plus pertinents et de diminuer ainsi le nombre d'UE à choix. Enfin, l'ouverture à l'international des formations pourra être encouragée, au-delà du simple enseignement de l'anglais, y compris pour les licences professionnelles, comme dans le cas de la LP CIPAR.

# Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne***

**À**

Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres

**Objet :** Retour sur le rapport d'évaluation du champ de formation *Biologie, agro-sciences, environnement*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse des différents directeurs des composantes impliqués dans le champ BASE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLE

## Commentaires :

### **Préambule**

L'ensemble des acteurs impliqués dans les formations du champ Biologie, Agro-Sciences, Environnement (BASE) souhaite remercier les membres du comité Hcéres pour la qualité et la pertinence des rapports d'évaluation des formations du champ.

Il est peut-être bon de rappeler avant d'aborder les éléments de réponses que (i) le contexte de mise en œuvre des formations a considérablement évolué depuis leurs habilitations en 2012, puisque les critères d'autoévaluation actuels ne sont pas toujours en lien direct avec les critères qui ont permis les habilitations, et (ii) que les axes stratégiques de développement des formations ont sensiblement changé au gré des orientations stratégiques prises par les équipes dirigeantes de l'établissement.

Nous apportons ci-dessous quelques précisions aux remarques, suggestions ou recommandations émises par les experts. Dans le cadre de la future accréditation plusieurs formations seront restructurées en profondeur : L SVT, LP Agro, M BCS et M SVV. Ces réorganisations permettent de répondre à de nombreuses remarques et préconisations émises par les experts.

### **Commentaires**

#### **Objectifs des formations**

Page 4 : « les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des diplômés, comme en Licence générale où les enseignements en biologie moléculaire manquent »

Pour la Licence générale SVT, si une seule UE d'initiation à la Biologie Moléculaire est clairement identifiée, cette discipline est abordée de manière transversale depuis la première année dans plusieurs unités d'enseignement.

Page 4 : « Malgré un affichage de compétences en qualité dans les Master GENI (spécialité SQHE) et BCS (spécialité BSQ et BSQ-R, parcours MQR de la spécialité CSNM), les enseignements en lien avec la qualité restent trop limités. »

Dans la spécialité du Master GENI, il n'existe certes pas d'UE portant l'intitulé « méthodologie d'analyse des risques », mais cette thématique est abordée dans les UE « Environnement industriel et risques » et « Généralités sur les risques ». Pour la future accréditation, la part d'enseignement en qualité sera également augmentée.

Le master BSQ a placé de nombreux étudiants sur des postes du domaine de la qualité à des niveaux de cadre (responsable qualité, assistant responsable qualité, ingénieur qualité, métrologue, etc.). Néanmoins, nous en convenons le « Q » de BSQ peut prêter à confusion, car la spécialité n'est pas une formation sur la qualité. Celle-ci n'en est qu'un aspect appuyé par deux UE optionnelles en M1 et une obligatoire en M2. Dans le projet d'évolution de BSQ, sera proposée une mention Biologie Santé, ce qui répond à la remarque faite dans le dossier.

En revanche, le « Q » de MQR correspond clairement à la finalité en lien avec le médicament, sa qualité et les réglementations afférentes. C'est une des spécificités de cette spécialité (pour un volume horaire proche des 120h au travers d'EC en lien avec les items qualité de production, contrôle qualité, qualité microbiologique, qualité des cosmétiques, etc.) et c'est, entre autres pour cela, que celle-ci est si attractive et performante en termes d'insertion dans le domaine de la qualité.

Dans la future accréditation, la spécialité CSNM évoluera vers une mention Chimie et Sciences du Vivant dans laquelle MQR sera notamment renforcé par différents aspects (production, réglementation, etc.) liés aux Substances Naturelles.

#### **Organisation des formations**

Page 4 : « L'orientation vers les LP est en revanche peu abordée dans le dossier »

Le lien entre les L2 et les LP n'apparaît pas clairement dans le dossier dans la mesure où actuellement l'orientation des L2 vers une LP reste très marginale. La restructuration de la Licence SVT en 3 mentions devrait faciliter cette d'orientation par la mise en place d'unité d'enseignement en 4<sup>ème</sup> semestre destinée à favoriser la poursuite d'études en LP.

Page 4 : « Le M BCS est individualisé, avec au sein même de la mention trop peu d'enseignements mutualisés entre spécialités et un fonctionnement trop tubulaire »

Dans le cadre de la prochaine accréditation, l'actuel Master BCS va évoluer vers 2 mentions distinctes : Biologie-santé et Chimie et sciences du vivant.

#### **Positionnement dans l'environnement**

Page 4 : « Le redécoupage des régions ne devrait pas modifier la qualité de ce positionnement, sauf peut-être pour le parcours Forêt et Environnement de la LP ARE qui gagnera à discuter avec les formations nancéennes »

La formation nancéenne qui entraine en concurrence a cessé de fonctionner depuis la rentrée 2016.

#### **Effectifs, insertion, poursuite d'études**

Page 5 : « Les taux de poursuite en doctorat sont globalement peu importants pour les diplômés de master »

Malgré la bonne attractivité des masters du champ BASE, le taux de poursuite en doctorat reste malheureusement faible compte tenu du nombre de contrats doctoraux disponibles au niveau de l'établissement. Ce dernier met en place une cellule d'aide aux unités de recherche pour la recherche de sources de financements privés pour les allocations doctorales, augmentant ainsi le nombre de financements possibles. Une sensibilisation des étudiants de M2 à la poursuite en doctorat est mise en place dans certains masters, par exemple en les invitant à des soutenances de thèse.

#### **Place de la professionnalisation**

Page 5 : « Dans le cas de la Licence générale et du Master BCS, les liens avec les entreprises et les milieux professionnels ne sont pas toujours assez développés »

Le Master BCS, de par ses objectifs, fait intervenir bon nombre de Praticiens Hospitaliers, Chargés ou Directeurs de Recherche. Ces MCU-PH, PU-PH, CR et DR sont au nombre de 31 sur les 117 enseignants de l'établissement listés dans l'équipe pédagogique. Le fait que les Praticiens Hospitaliers ne soient pas comptabilisés comme professionnels extérieurs ne peut être que dommageable dans le calcul du pourcentage d'implication de professionnels extérieurs.

#### **Place de l'international**

Page 6 : « L'anglais est proposé dans toutes les formations, avec des volumes horaires variés, en particulier trop faibles dans les LP TVA et ARE » ; « Les liens avec la maison des Langues de l'Université semblent peu développés »

Pour les LP, une discussion est actuellement en cours avec l'Université de IASI (Roumanie) pour tenter de développer d'avantage de mobilité entrante et sortante au dispositif LP AGRO. De plus, il est envisagé de développer, pour la prochaine accréditation, des interactions avec les Universités Belges qui sont nos partenaires au plan de la recherche. Davantage d'heures d'autoformation en anglais, en partenariat avec la maison des langues, seront proposées afin de permettre aux étudiants de mieux maîtriser la langue anglaise et de diminuer les freins à la mobilité sortante qui sont encore importants au niveau LP.

#### **Recrutement, passerelles, aides à la réussite**

Page 6 : « En M2, les étudiants ayant validé leur M1 avec mention sont admis en M2, ...les règles de passage de M1 en M2 devraient être éclaircies »

La mise en place du portail master va naturellement éluder cette question, les modalités de sélection en M1 étant clairement définies au niveau du portail.

### **Modalités d'évaluation**

**Page 6** : « Le nombre de crédits affectés aux UE, ... en lien avec la mise en place d'une démarche par compétences »

L'affectation des crédits ECTS aux UE repose sur leur pondération en termes de charge de travail requise pour atteindre des objectifs pédagogiques, ce nombre est donc fixé par les équipes pédagogiques. Une harmonisation au sein du champ ne peut se mettre en place que dans le cadre d'une démarche par compétence. Les axes stratégiques de l'établissement en matière de formation devraient permettre la mise en place d'une démarche commune afin d'aider les équipes pédagogiques à travailler dans ce sens.

### **Recommandations**

**Page 7** : « Si la cohérence du champ BASE ainsi que l'orientation professionnalisante de ses formations sont incontestables, il reste des points d'amélioration à envisager. Ainsi cette cohérence pourrait être renforcée par le développement de passerelles entre la licence générale et les LP, la mise en place d'une information efficiente à destination des étudiants, et par une réflexion sur le positionnement du master SVV dont le M2 est singulièrement orienté vers le champ DEG »

Dans la cadre de la future accréditation, la Licence générale SVT va évoluer, pour plus de lisibilité, vers 3 mentions : Sciences de la Vie (SV), Sciences pour la Santé (SpS) et Sciences de la vie et de la Terre (SVT). Dans cette nouvelle architecture des licences SV et SpS, des parcours types seront proposés, en second semestre de la deuxième année, afin de mieux préparer les étudiants à la poursuite d'études en LP.

Afin d'améliorer l'orientation des étudiants en amont, des dispositifs d'accueil sont mis en place afin de favoriser l'intégration dans l'Université des primo-accédants, la semaine de pré-rentrée notamment, comprenant, outre la présentation des filières, une visite des campus, de la bibliothèque, ainsi que la présentation de la plupart des services communs utiles aux étudiants. Le dispositif « un jour à la fac » permet également aux lycéens de la région de suivre une journée de cours et de rencontrer les professionnels enseignants et étudiants. Les journées portes ouvertes, le salon des masters et le forum avenir étudiants sont autant d'actions de communication visant à améliorer la connaissance de l'université à destination de nos futurs étudiants, car une des explications du faible taux de réussite en L1 réside, en partie, dans la répartition des néo-entrants en fonction du type de baccalauréat. La mise en place d'un portail complet, jusqu'en fin de S3, entre les 3 futures mentions de licences (SV, SpS et SVT) permettra aux étudiants un temps de réflexion quant à leur orientation définitive.

Depuis le dépôt du dossier d'autoévaluation auprès du Hcéres, de nouveaux éléments contextuels sont intervenus qui permettent d'apporter des réponses à plusieurs points concernant le Master SVV. Le Président de l'URCA, dans un rapprochement avec l'Université de Haute Alsace (UHA, Mulhouse) dans le cadre de la nouvelle région « Grand Est », souhaite le maintien du parcours Viticulture et Environnement (VeE) au côté du parcours Vins et Champagne (VeC) dans la mention SVV. La réintégration du parcours VeE, au côté du parcours VeC, dans la mention SVV redonne de la cohérence pédagogique au master, fait disparaître la distinction thématique M1/M2 et justifie pleinement son positionnement dans le champ BASE.

**Page 7** : « Le pilotage des formations est correctement réalisé, mais avec quelques disparités. Plus généralement, le champ BASE pourra veiller à une identification des bonnes pratiques existantes et à une amélioration de la qualité des indicateurs (en incluant une évaluation par les étudiants et en améliorant le suivi des diplômés) en vue d'une généralisation à toutes les formations »

L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), qui était généralisé dès 2011, a malheureusement été abandonnée par l'équipe présidentielle précédente. C'est de nouveau une priorité que de systématiser l'EEE dans toutes les formations et à tous les niveaux des cursus afin de nous réinscrire dans cette démarche d'amélioration continue dans laquelle l'étudiant est un acteur majeur.

Malgré l'existence du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) au sein de l'université, il semble que son soutien soit peu sollicité par les étudiants et les équipes pédagogiques. Le BAIP qui développe et coordonne des activités pour aider les étudiants à construire un projet professionnel et

valoriser leur parcours afin de répondre au défi d'un accompagnement à l'emploi sera associé plus largement aux équipes pédagogiques et les partenaires du monde économique en développant des actions, conférences et partenariats en intervenant dans les UE de Projet Personnalisé Pédagogique (PPP).

L'amélioration du suivi des diplômés passe obligatoirement par un meilleur dialogue entre l'Observatoire du Suivi de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation (OSIPE) et les responsables de formation et les associations d'anciens étudiants afin, entre autre, d'augmenter les taux de réponses aux enquêtes et d'avoir une information plus précise sur les emplois occupés.

Page 7 : « Une démarche « compétences » devra être mise en place dans toutes les formations, en partant de la définition de celles-ci, et en développant les moyens de leur évaluation »

L'établissement se doit de mettre en place une démarche commune afin d'aider les équipes pédagogiques à mettre en regard les activités de formations avec les compétences visées et à évaluer l'acquisition de ces compétences. La mise en place d'un livret de compétences est un des objectifs clairement identifié pour toutes les formations.

Page 7 : « Au niveau pédagogique, il conviendra de développer les usages du numérique dans les formations et encourager les initiatives d'évolution des pratiques pédagogiques »

Depuis 2014, la création de la Direction des usages du numérique (DUN) permet d'offrir de multiples possibilités de diversifications des modalités pédagogiques en accompagnant les enseignants dans la mise en œuvre des transformations pédagogiques et l'utilisation des nouvelles technologies. L'établissement entend développer la formation continue des enseignants chercheurs visant notamment l'accroissement de leurs compétences en matière de pédagogie innovante. Le cadrage de l'établissement pour la prochaine accréditation impose un EC lié au numérique chaque année en cohérence avec le développement de la plateforme PIX qui vise à évaluer et certifier les compétences numériques.

Page 7 : « Une réflexion sur la structure des mentions pourra être conduite afin de recentrer les forces vers les contenus pédagogiques les plus pertinents et de diminuer ainsi le nombre d'UE à choix.»

Dans le cadre de la prochaine accréditation, plusieurs mentions vont être restructurées afin d'augmenter la lisibilité entre l'offre en licence et celle proposée en master. Ainsi, la licence SVT évolue en 3 mentions en adéquation avec l'offre de master et les thématiques des laboratoires de recherche. La licence mention SV débouchant principalement vers les masters Biologie, AgroSciences (ex-PVAR), SVV et Risque et Environnement (ex-GENI) ; la licence mention SpS alimentant les masters Biologie-santé et Chimie et Sciences du vivant (ex-BCS) et la licence mention SVT pour les masters Géoressource, Géorsique, Géotechnique (ex spécialité du master URBEA) et le master MEEF second degré STS option SVT.

Le dispositif LP Agro se restructure également en 3 mentions : Métiers du bois, Valorisation des Agroressources et Vignes et vin (une demande conjointe de plusieurs universités est en cours pour demander l'ajout de cette mention à l'arrêté fixant la nomenclature des diplômes de LP).

L'actuel Master BCS évolue vers 2 mentions distinctes : Biologie-santé et Chimie et sciences du vivant, le master SVV réintègre le parcours VeE lui redonnant sa cohérence pédagogique. Globalement, l'évolution de l'architecture des formations dans la future accréditation, tant en licence qu'en LP et en master, se traduit par à une réduction conséquente du nombre d'UE de différenciation, la disparition des UE libres et une volonté marquée de mutualisation.

Page 7 : « Enfin l'ouverture à l'international des formation pourra être encouragée, au-delà du simple enseignement de l'anglais, y compris pour les LP, comme dans le cas de la LP CIPAR .»

Depuis 2012, les étudiants sont vivement incités à faire valider leurs compétences en langues auprès de la Maison des Langues, par le biais notamment de la certification CLES (gratuite pour l'étudiant à concurrence d'une session par langue et par niveau dans le cadre de son cursus à l'URCA) et/ou d'autres tests et certifications payants (TOEIC, BULATS, TestDAF, OnDAF, DELE). De plus, dans le cadre du prochain contrat quinquennal, il est prévu que les étudiants travaillent par groupes de niveaux en enseignement hybride (présentiel et hors présentiel sur plateforme d'apprentissage ou en

Centre de Ressources en Langues) dans le but de passer un CLES Anglais de manière systématique en fin de L3.

Pour la prochaine accréditation, le travail étroit entre la maison des langues et les équipes pédagogiques pour le montage de cursus en anglais et l'introduction de l'anglais dans les enseignements disciplinaires devraient permettre de faciliter la mobilité de nos étudiants.